

COMMUNIQUE DE PRESSE – 13 décembre 2023

Importante coupe d'arbres à l'étang de la Gruère



Devenus instables en raison du bostryche et des périodes de sécheresse, une cinquantaine d'arbres seront abattus en début de semaine prochaine au bord de l'étang de la Gruère. Le but est d'assurer la sécurité des promeneurs. Le débardage par hélicoptère est prévu à l'automne 2024 en même temps que d'autres travaux sur les sentiers bordant l'étang.

La commune de Saignelégier, en partenariat avec le Parc du Doubs, a prévu d'importants travaux à l'étang de la Gruère du 18 au 20 décembre prochains. Une cinquantaine d'épicéas asséchés par le bostryche et les différents épisodes de sécheresse seront abattus, modifiant sensiblement le paysage. Ces coupes seront effectuées dans deux secteurs situés du côté Est de l'étang de la Gruère afin de garantir la sécurité des nombreux visiteurs du site. Durant les travaux, les promeneurs sont appelés à la plus grande vigilance. Aux endroits stratégiques, des sentinelles seront présentes afin d'aiguiller les visiteurs.

Les arbres coupés resteront sur le site jusqu'à l'automne 2024. En raison de la grande quantité de bois et du milieu sensible, ils seront alors débardés par hélicoptère. D'autres travaux importants sont prévus à la même période afin d'améliorer les sentiers longeant l'étang de la Gruère tout en préservant ce milieu naturel fragile.

CONTACTS ET INTERVIEWS

Catherine Erba
Maire de Saignelégier
079 455 17 11

Delphine Devenoges
Responsable du Centre Nature Les Cerlatez
et coordinatrice des travaux d'abattage
079 515 91 98